

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.	Numéro de permis 2018470	Date d'inspection Le 07 février 2025	
Nom de l'établissement Les Etoiles de Marguerite-Bourgeoys		Numéro de téléphone (506) 727-7040	
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio est respecté durant la visite en fin de journée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue.

Les dossiers administratifs suivants sont tenus sur les lieux :

- Les registres des présences quotidiennes des enfants,
- Les registres des présences des membres du personnel,
- La planification des menus et toute substitution,
- Les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie,
- Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont menés chaque mois,
- Une vérification de la structure de jeux fixe située dans le parc extérieur est faite mensuellement.

La planification des activités est faite par l'administratrice.

Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié.

Pendant ma visite, les enfants sont en pleine activité planifiés par station. Par la suite collation et jeux extrérieur pour la fin de la journée.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 février 2025

Date

original signé par
Julie Frenette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 février 2025

Date